

Nouvelle dynamique pour la santé

Les besoins d'une approche interdisciplinaire des questions relatives à la santé dans les écoles se sont accrus ces dernières années. L'intégration des enfants présentant des maladies chroniques, la prise en compte des problèmes liés à la santé psychique (mal-être, dépression, toxicomanie,...) ou relatifs à la santé sociale (isolement, troubles de l'intégration, violences...) ont une importance grandissante. Ces problématiques ont un impact non seulement individuel mais aussi collectif dans la vie scolaire. Souvent imbriquées et impliquant plusieurs catégories de professionnels, elles nécessitent une approche globale et intégrée. En créant récemment l'Office des écoles en santé (ODES), le Conseil d'Etat a décidé d'en tenir compte et de réunir au sein d'une même structure les différents groupes de professionnels concernés représentés au niveau de l'Etat.

L'ODES vise la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire. Rattaché au Secrétariat général du DFJ, il coordonne des compétences liées au DFJ (enseignement, médiation scolaire, animation santé, etc.), au DSAS (médecins

scolaires) et à l'Organisme médico-social vaudois (OMSV) dont dépendent les infirmières scolaires.

Une double direction est à la tête de l'ODES, médicale par le Dr. Eric Masserey, médecin formé en pédiatrie et en santé publique, en fonction auprès de l'OMSV, et pédagogique par M. Philippe de Vargas, directeur de l'établissement secondaire de l'Elysée et déjà au bénéfice d'une décharge pour cette activité. Les autres collaborateurs spécialistes sont déjà tous en fonction et resteront attachés comme actuellement, tout en travaillant de façon coordonnée au sein du nouvel office. L'opération n'occasionne pas de coût supplémentaire pour l'Etat et officialise en l'améliorant un fonctionnement en cours.

Présidée par le professeur Pierre-André Michaud, responsable de l'Unité multidisciplinaire de santé des adolescents aux Hospices cantonaux, une Commission unique et interdépartementale de la santé dans les écoles sera créée comme lieu de validation et de débat et pour agir en partenaire de l'ODES.

Fabien Loi Zedda



Dessin Yves Giroud

La HEP, complément essentiel d'EVM

Le Conseil d'Etat a adopté le 22 décembre 1999 l'exposé des motifs et projet de loi sur la Haute école pédagogique (HEP) qui sera discuté par le Grand Conseil lors de sa session de février 2000.

Il s'agit pour notre département d'une étape capitale, fruit du travail de près de 200 personnes et s'appuyant sur les résultats de plusieurs consultations. La future HEP sera chargée de la formation des maîtres de tous les secteurs de l'enseignement y compris ceux de l'enseignement spécialisé et des branches générales de la formation professionnelle. De plus, les formations complémentaires permettront notamment l'acquisition d'un certificat de maîtrise professionnelle s'inscrivant dans un plan de carrière de l'enseignant. La formation continue y sera également développée dans le prolongement de l'action du Burofco,

ainsi qu'une activité importante liée à la recherche appliquée et aux ressources.

Tous les titres que délivrera la HEP seront conformes aux exigences suisses en matière de reconnaissance des diplômes. Le projet est en cohérence avec ceux qui ont été adoptés ou qui sont à l'étude dans les autres cantons romands. A terme, il s'agit de développer un réseau romand des institutions de formation de maîtres, organisé en centres de compétences. Sous réserve de la décision du Grand Conseil, il est prévu que la HEP vaudoise s'ouvre au début de l'année scolaire 2001-2002.

J'aimerais remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la conception et à l'élaboration de ce projet. Cette réforme de la formation des maîtres s'inscrit dans le prolongement d'EVM dont elle est un complément essentiel. Ces der-

nières années, certains secteurs ont été marqués par une relative pléthore de candidats à l'enseignement; cependant, la tendance s'inverse déjà et les besoins en maîtres seront à l'avenir importants. La mise en œuvre de la HEP constitue dès lors l'un des défis que nous devons relever tous ensemble. Elle se concrétisera par l'élaboration des plans d'études et des processus de formation, ainsi que par la préparation d'un projet de règlement. Ce sera l'occasion d'ouvrir encore la dimension participative de cette démarche en y associant les associations d'enseignants, de directeurs et de parents, ainsi que les conférences des maîtres. D'avance, je me réjouis de ces prochaines étapes et exprime ma reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui se sont déjà investis dans ce projet ou qui vont dorénavant s'y engager.

Philippe Lavanchy

Sommaire:

- L'Office des écoles en santé (ODES), fruit d'un projet conjoint du DFJ, du DSAS et de l'OMSV pp. 1-2.
 - L'apprentissage par delà les frontières p.3
 - Infos des Services. pp.3-4
- Rendez-vous p.4

EDITO

La santé à l'école : une problématique transversale

Avec sa double direction médicale et pédagogique, le nouvel Office des écoles en santé favorise une réflexion commune

Pédagogie et santé sont étroitement liées au sein du nouvel Office des écoles en santé. Philippe de Vargas, co-directeur de l'ODES, explique ce lien.

En quoi consiste le volet pédagogique de l'ODES?

C'est l'originalité de l'ODES de mettre en synergie les spécialistes que sont les médiateurs scolaires, les animateurs en santé et les enseignants pour le pédagogique, et les infirmières scolaires et les médecins scolaires pour le médical. Concrètement l'ODES fédère leurs actions mais il a aussi fait des propositions de cours de formation pour le programme de la future HEP.

Eduquer, c'est rendre l'enfant apte à relever les défis de la vie adulte. Lui donner la capacité de s'affirmer, de communiquer, de négocier, de résoudre des conflits, de rechercher des solutions... Il y a là un lien direct avec la santé envisagée dans un sens très large, celui du bien être physique, mental et social. EVM met d'ailleurs l'accent sur l'acquisition de ces mêmes compétences personnelles et sociales.

Que fera l'ODES?

Il se mettra au service des instances responsables qui ont des élèves sous leur dépendance au DFJ, soit le SENEPS, le SESSFO, le SFP et le SES. Il facilitera et optimisera leurs actions en fournissant ressources, expertise, suggestions, pistes...

Qu'est-ce que l'éducation en santé?

Cela va de la prévention des comportements à risques (toxicomanie,

risques sexuels, suicide...) au développement des compétences personnelles et relationnelles. Il s'agit d'aider l'enfant à prendre conscience de sa valeur, à s'affirmer dans le respect des autres et à préserver son intégrité physique et mentale.

Que signifie l'expression école en santé?

L'approche de l'ODES est systémique. L'école est considérée comme un réseau dont la bonne santé dépend de celle de tous ses éléments. L'expression «école en santé» a la valeur d'un programme de nature à mobiliser les énergies pour surmonter les obstacles au bon fonctionnement.

Comment l'ODES s'informerait-il des besoins?

L'ODES ira à la rencontre de tous les établissements afin de leur donner l'occasion de dire quels sont leurs besoins et leurs attentes.

Quel est le rôle des enseignants?

Il est essentiel car l'enseignant est le seul intervenant de l'école à avoir un contact quotidien avec les élèves. C'est un collaborateur privilégié de l'infirmière scolaire et des autres intervenants.

Propos recueillis par Joël Christin



Philippe de Vargas, co-directeur de l'Office des écoles en santé.

ODES



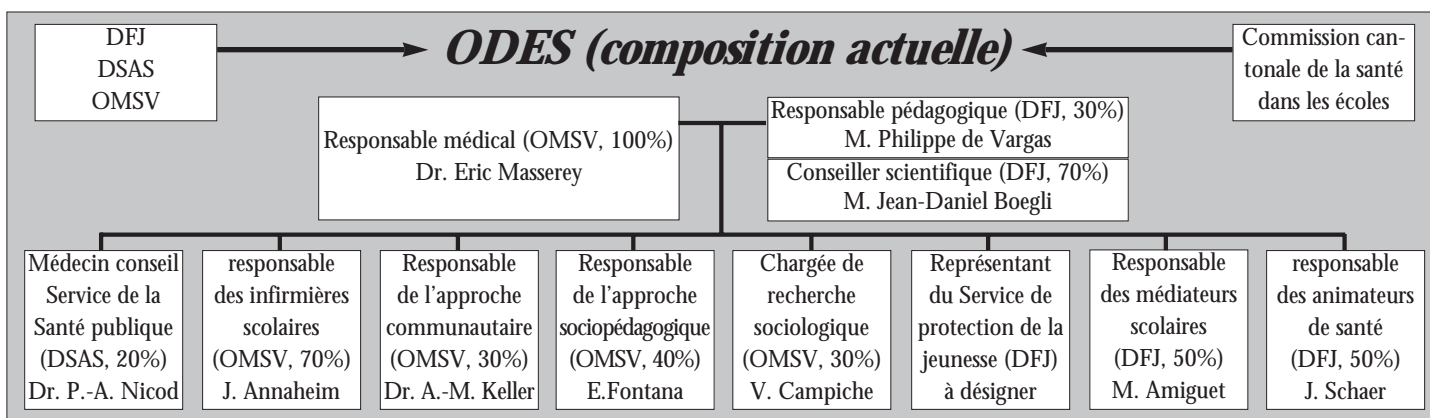
Pierre-André Michaud président de la Commission cantonale de la santé dans les écoles.

Bien-être visé

«On ne peut plus faire de santé scolaire avec des acteurs travaillant les uns à côté des autres.» Pour Pierre-André Michaud, professeur et président de la future Commission cantonale de la santé dans les écoles, les besoins, de type médico-hygiéniques au début du siècle, ont acquis une dimension psycho-sociale. Il peut s'agir de troubles psychosomatiques, des troubles liés à une violence subie, de troubles de l'apprentissage... «Ces troubles sont transversaux et ont une répercussion très directe sur l'adaptation au milieu scolaire et sur le fonctionnement même de l'institution scolaire.»

Eric Masseret, co-directeur de l'ODES, rejoint son confrère: «Tant que les problèmes se résument au dépistage de la tuberculose ou du rachitisme, un spécialiste suffisait.» Aujourd'hui le dépistage médical traditionnel est largement réalisé hors de l'école et l'information s'est accrue. Tout le monde sait par exemple qu'il n'est pas bon de fumer. Reste à définir et à travailler sur les attitudes et les compétences qui permettent effectivement de ne pas fumer...

Pour Eric Masseret, l'ODES doit s'attacher aux besoins des élèves et de leur famille et aux demandes des établissements. Il s'agit notamment de faciliter la formulation des préoccupations en intégrant autant que possible enfants, parents, intervenants de la santé et du social et enseignants, chacun avec ses compétences et responsabilités respectives. Au contraire d'une méthode intrusive et imposée, la démarche se veut participative et vise la responsabilisation et le bien-être. – J.C.



Expériences professionnelles transfrontalières

Cinq apprentis du canton pourront effectuer un stage en France dans le cadre d'un échange en passe de devenir traditionnel.

Plusieurs apprentis pourront partir effectuer un stage pratique de 2 ou 3 semaines hors de nos frontières. Cette opportunité est offerte par l'Union lémanique de l'artisanat et des métiers (ULAM) qui réalise depuis 1994 des échanges de jeunes sous contrat d'apprentissage entre la Suisse et la France. Pour

notre canton, elle bénéficiera cette année à un tôlier en carrosserie, un mécanicien en automobile, un peintre en publicité et décoration, un technicien pour dentiste et un fleuriste.

Composée des chambres de métiers de l'Ain et de la Haute-Savoie ainsi que des associations patronales et

Renseignements sur les échanges d'apprentis: Service cantonal de la formation professionnelle, Jean-Pierre Delacrétaz, (021) 316 63 08

services de formation professionnelle genevois, vaudois et valaisans, L'ULAM a pour vocation d'organiser un échange d'informations et de pratiques professionnelles susceptibles de surmonter la frontière politique qui coupe l'espace économique, mais aussi d'en explorer la richesse. Les échanges transfrontaliers d'apprentis en sont un exemple. Au cours de l'année scolaire 1998-1999, dix-huit jeunes en ont bénéficié. Au delà de l'apport incontesté de ces échanges, un grand moment est sans aucun doute celui de la signature de la convention de stage. Tous les acteurs sont présents – apprentis, maîtres d'apprentissages, parents – et l'instant précis où chacun fait connaissance avec l'autre est extraordinaire. Les liens se créent ensuite très rapidement et les sujets de conversations ne manquent pas. La dernière remise d'attestations qui conclut chaque échange a eu lieu le 8 novembre 1999 à Bourg-en-Bresse. A cette occasion, les patrons et les apprentis ont démontré tout leur enthousiasme face à cette démarche.

J.-P. D. / SFP

Apprentis suisses à l'honneur

Autre expérience internationale pour la formation professionnelle, du 11 au 14 novembre dernier s'est déroulée sous le stade olympique de Montréal la 35ème édition du Mondial des métiers, un événement bisannuel auquel la Suisse participe depuis 1955. 34 pays étaient représentés et 600 jeunes professionnels s'y sont affrontés dans une quarantaine de métiers. Présente pour sa part dans 32 professions avec 34 concurrents dont 2 concurrentes, l'équipe suisse a brillé: médailles d'or dans les professions de charpentier, ébéniste, cuisinier, modeleur et peintre en automobile; médailles d'argent dans les professions de maçon, menuisier, peintre en bâtiments, dessina-

teur industriel, paysagiste et dans le domaine de la mécatronique; et enfin médailles de bronze dans les domaines du carrelage, de la construction métallique, du plâtre et de la plomberie. Au final, seuls les Japonais, les Coréens et les Chinois ont récolté un nombre supérieur de médailles d'or. C'est dire qu'à travers de leur présence et des résultats obtenus, nos jeunes professionnels ont su donner à notre pays une image positive de son économie et de son système de formation professionnelle. Qu'ils en soient ici remerciés et exhortent leurs successeurs à relever le défi lors du prochain Mondial de Séoul en 2001.

J.-P. D. / SFP

SFP

Large débat initié sur le placement des mineurs



Décisions de placements de mineurs dans le canton de Vaud: Ueli Tecklenburg, Yves Ecoeur / Trajectoires de mineurs pris en charge par le SPJ: Gabriel Saillen.

SPJ

Depuis plusieurs années, les collaborateurs du SPJ sont confrontés à une augmentation du nombre de demandes de prises en charge et de placements pour des mineurs en difficulté. Une étude a été initiée à ce sujet afin d'identifier les services, les organismes, les autorités qui sont à l'origine du signalement de ces situations problématiques. Plus de 400 mineurs ont fait l'objet de cette étude (voir référence ci-contre) qui met aussi en évidence leurs trajectoires sur une période de 3 ans. Le 18 novembre dernier, le Service de protection de la jeunesse (SPJ) a organisé une journée de réflexion afin de communiquer les résultats de

cette recherche aux professionnels concernés par ces questions. Directeurs d'établissements scolaires, juges de paix, médecins, psychiatres et psychologues, directeurs d'institutions éducatives, assistants sociaux de l'Office du tuteur général et du SPJ, en tout 140 personnes ont pu engager le dialogue et confronter leurs points de vue à cette occasion. Aux exposés de la matinée ont succédé des travaux en groupes plus restreints. Les participants y ont émis diverses propositions dont les suivantes:

- Améliorer l'information entre les professionnels concernés par un mineur ou une famille en difficulté, ceci tout au long de la prise en charge.
- Coordonner les actions des membres du réseau mis en place pour

apporter de l'aide au mineur et à sa famille.

- Anticiper et ne pas considérer le placement d'un mineur comme la solution de dernier recours, mais envisager aussi le placement comme une mesure de prévention, une parenthèse permettant la réflexion.
- Sensibiliser les autorités, les décideurs politiques afin de bénéficier de moyens en rapport avec les besoins recensés.

Les réflexions se poursuivent, plusieurs services du département étant concernés par les problématiques en question. Les exposés des conférenciers, la synthèse des travaux de groupe feront l'objet d'un document qui sera élaboré par le SPJ d'ici quelques semaines.

Henri Buhler, conseiller éducatif / SPJ

Une apprentie au cœur du sujet

Sonia Teixeira est apprentie de bureau au service de la formation professionnelle depuis le mois d'août 1999. Elle nous livre ses premières impressions sur ses débuts dans la vie professionnelle.

Comment se passent vos premiers contacts avec le monde professionnel?

Plutôt bien. L'ambiance dans nos bureaux est excellente. Mes collègues ont plaisir à travailler avec des apprentis et m'aident beaucoup dans l'apprentissage de mon travail et de mes cours professionnels.

Comment appréciez-vous les cours professionnels?

Je trouve que les matières traitées sont intéressantes. Les cours professionnels sont plus difficiles et moins personnalisés que ceux de l'école obligatoire et j'ai dû véritablement m'adapter.

Qu'avez-vous déjà appris durant ces quatre premiers mois?

Principalement les fonctions et l'utilisation d'un ordinateur. Je suis déjà capable d'effectuer seule la mise au propre d'une correspondance, de réaliser des petits tableaux sur Excel ou d'échanger du courrier électronique. Le SFP est un grand service; j'ai également appris quelles étaient ses missions et les responsabilités de chaque collaborateur.

Qu'attendez-vous de votre apprentissage?

Mon objectif est de me préparer le mieux possible à la vie professionnelle, d'apprendre un maximum, et bien sûr d'obtenir d'abord mon CFC.

Et vos activités en dehors de l'apprentissage?

Je joue un peu au foot, mais j'aime particulièrement le dessin et la lecture, surtout les romans d'aventure.

Propos recueillis par J.-P. D. / SFP

SFP



Orientation des adultes

Aujourd'hui, il faut être prêt à changer plusieurs fois de métier au cours de sa carrière. Cette évolution place l'orientation des adultes face à de nouveaux enjeux. Pour y réfléchir et en discuter, une table ronde organisée par l'orientation scolaire et professionnelle romande s'est tenue début novembre à Lausanne. Sur le thème «L'orientation des adultes: l'avenir, à quel prix?», elle a suscité l'intérêt de plus de 200 personnes. Les 6 intervenants ont chacun apporté leur éclairage à la problématique: M. J.-P. Dauwalder celui de la formation des conseillers et conseillères en orientation, M. Y. Emery celui de l'administration publique, M. G. Evéquoz, celui de l'orientation romande, Mme Ch. Langenberger celui de l'Etat, M. J. Neiryck, celui de la technologie, et M. Y. Perrin enfin, celui de l'économie. Tous ont relevé la nécessité de la formation continue. L'orientation a un rôle

fondamental à jouer dans ce contexte. L'émergence de nouvelles technologies a élargi son cadre d'intervention: suppressions d'emplois, disparition et apparition de métiers, internationalisation du marché de l'emploi obligent les adultes à s'adapter sans cesse, à se réorienter, à faire parfois le deuil d'un métier pour la vie. L'orientation des adultes suscite des réflexions fondamentales sur les pratiques, sur la société, sur l'économie. Peut-être sera-t-il nécessaire de développer de nouvelles formes de partenariats, comme le suggère l'un des intervenants. Peut-être faudra-t-il envisager également de renoncer à la gratuité de certaines prestations... L'orientation professionnelle devra s'adapter elle aussi aux exigences de la société d'abord, de l'économie ensuite, si elle veut aider efficacement les adultes à vivre avec l'idée du changement. – OCOSP

Inscriptions au gymnase

Les inscriptions dans les Gymnases se prendront jusqu'au 9 février. C'est l'occasion de rappeler que deux formations dispensées par les gymnases sont ouvertes depuis la présente année scolaire aux adultes. Il s'agit de la formation conduisant à la maturité spécialisée, mention socio-pédagogique (MSSP), et de la formation pour adultes en Ecole de diplôme, option paramédicale (FAED). La MSSP est le titre qui, outre la maturité académique, donnera accès à la procédure d'admission de la Haute Ecole pédagogique (HEP). La formation qui y conduit est destinée aux élèves qui pensent achever cette année leur formation à l'Ecole de diplôme mais elle est aussi

ouverte aux personnes, jusqu'à 41 ans, qui ont obtenu ces années passées un diplôme ou une maturité professionnelle dans le canton. Les gymnases peuvent également admettre, sur dossier et sous certaines conditions, des candidats qui ont achevé une formation professionnelle. La formation dure une année. La FAED, option paramédicale, est quant à elle destinée à des personnes qui ont achevé une formation professionnelle et qui ont en vue d'entreprendre une formation dans une école de formation aux professions de la santé (infirmière, physiothérapeutes, etc.). La formation dure deux ans, dans le cadre de cours du soir. – J.-F. C. / SESSFO

Renseignements et formules d'inscription pour la MSSP: Gymnases de Burier (La Tour-de-Peilz, 021/944.99.91), de Morges (021/803.36.00), d'Yverdon (Cheseaux-Noréaz, 024/425.61.41) et de Chamblandes (Pully, 721.55.61) et pour la FAED: Gymnase Auguste Piccard (Lausanne-Uchy 021/619.17.17)

RENDEZ-VOUS

Formation continue
Le Burofco propose des forums d'échange sur les pratiques d'enseignement. Ils auront lieu à La Tour-de-Peilz, à Rolle, à Chavannes-près-Renens, au Mont-sur-Lausanne, à Moudon et à Chavornay, respectivement les 2, 9, 23 février, 1er et 8 mars. Rens.: BUROFCO tél. (021) 619 13 86

Perfectionnement
La Société suisse de perfectionnement pédagogique organise ses cours d'été, à Lucerne, du 10 au 28 juillet. 274 cours sont proposés. Programmes et inscriptions au (061) 951 23 33, e-mail: svsf@spec-traweb.ch ou à l'adresse Internet http://www.svsf.ch

Le Ciné du musée propose 2 films.
(public: mercredi à 14h30, écoles: jeudi à 14h15).
19-20 janvier: *Manchots: les empereurs du froid.*
26-27 janv: *Des volcans et des hommes.*
Réservations au Musée cantonal de zoologie, tél. (021) 316 34 60

Impressum

Editeur: Département de la formation et de la jeunesse (DFJ).
Rédacteur responsable: Joël Christin, délégué à la communication du DFJ.
Mise en page: Joël Christin
Impression: Presses centrales Lausanne
Ont collaboré à ce numéro: Christian Pilloud (C.P.), Anne-Claude Kuenzi (A.-C. K.), Jean-Pierre Delacrétaz (J.-P. D.)
Adresse: Le Courrier du DFJ, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne, tél. 021/316 30 06, fax 021/316 30 55, E-mail: lecourrierdudfj@dfj.vd.ch
Internet: http://www.dfj.vd.ch/courrier
Prochaine parution 17 avril 2000